



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 20 février 2023

Communiqué de presse

Première séance annuelle du comité de concertation départemental sur l'accès aux réseaux de communication électroniques fixes et mobiles (CCRFM) de Tarn-et-Garonne

Le jeudi 16 février 2023, se tenait en préfecture la première séance annuelle du comité de concertation départemental sur l'accès aux réseaux de communication électroniques fixes et mobiles (CCRFM), co-présidé par la préfète et le président du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne.

Le développement du numérique, de ses infrastructures et de ses usages reste, à ce jour, une priorité pour l'ensemble des acteurs du territoire car il permet la « digitalisation » des administrations, le développement massif du numérique dans les entreprises, la formation des jeunes et des citoyens à la pratique des nouvelles technologies ou encore le renforcement de la souveraineté numérique.

L'opérateur Orange a expliqué le processus entourant le décommissionnement du réseau « cuivre » dont l'arrêt définitif devra intervenir en 2030 pour de multiples raisons :

- Sociétales : les usages évoluent et s'accroissent, les besoins en débits sont exponentiels ;
- Techniques : le plan « France Très Haut Débit » assure l'accès à tous au réseau fibre d'ici 2025 ;
- Économiques : l'empilement des réseaux additionne les coûts d'entretien et de maintenance ;
- Environnementales : des réseaux plus performants et moins énergivores (la fibre consomme trois fois moins que le « cuivre »).

Aussi, dix communes de Tarn-et-Garonne seront concernées, dès novembre 2024 par l'arrêt des offres puis à partir de novembre 2025 par l'arrêt technique des prises dites « cuivre ». La solution pour les citoyens et les entreprises, d'ici-là, sera de passer à la fibre ou à une solution autre (satellitaire, box 4G...). Des campagnes de communication auront lieu auprès des communes concernées.

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) a pu aborder les actualités de la direction générale déléguée au numérique avec ses programmes « France Mobile » et « France Très Haut Débit » et les opérateurs de téléphonie ont présenté l'avancée de l'installation des pylônes de télécommunications dont ils ont la mission de déployer sur les zones validées dans les précédents comités, dans le cadre du « New Deal Mobile ». Actuellement, ce sont 32 sites identifiés pour recevoir un pylône dans le département dont 16 sont déjà en service et 10 communes pour lesquelles des demandes d'études radio ont été faites pour 2023.

Ce comité a également été l'occasion pour Tarn-et-Garonne Aménagement de parler de l'avancée du déploiement de la fibre sur le territoire (en zone du Réseau d'Initiative Publique) qui devrait désormais parvenir à une couverture de 100 % des prises en juin prochain.